



McGill

RL#18007A-180206

Poste de professeur menant à la permanence

Entrée en fonction au rang de professeur adjoint ou agrégé

Chaire de recherche du Canada de niveau 2 en *biologie cellulaire*

Faculté : Faculté de médecine

Département/École : Département d'anatomie et de biologie cellulaire

La chaire de recherche du Canada est également ouverte aux candidats internes qui occupent déjà un poste menant à la permanence ou un poste permanent au sein du corps professoral de l'Université McGill.

Description du poste

Le Département d'anatomie et de biologie cellulaire de l'Université McGill sollicite des candidatures en vue de pourvoir un poste de professeur menant à la permanence dans le domaine de la biologie cellulaire au niveau de professeur adjoint ou agrégé.

Le Département d'anatomie et de biologie cellulaire s'intéresse particulièrement à l'assemblage, à la structure et à la dynamique fonctionnelle des complexes protéiques macromoléculaires. L'approche multidisciplinaire et hautement collaborative adoptée par le Département et l'ensemble de la communauté mcgilloise favorise les découvertes au sein des divers programmes de recherche du Département (<http://www.mcgill.ca/anatomy>). Ce dernier se distingue particulièrement dans les domaines de la microscopie cryoélectronique et de la biologie structurale. Au cours des dernières années, le Département a recruté quatre nouveaux chercheurs spécialisés dans ces domaines et s'est doté d'appareils ultramodernes, faisant de l'Université McGill le plus important pôle d'expertise en microscopie cryoélectronique au Canada.

Le Département d'anatomie et de biologie cellulaire favorise de multiples façons l'excellence en recherche. Une infrastructure de pointe permet de soutenir les programmes de recherche et le titulaire du présent poste. Hébergée au Département d'anatomie et de biologie cellulaire, l'Installation de recherche en microscopie électronique (FEMR) constitue l'un des principaux atouts de McGill (<http://www.mcgill.ca/femr>). On y a investi la somme de 23 millions de dollars pour l'imagerie cellulaire. Cette installation constitue aujourd'hui la plateforme de microscopie électronique la plus vaste et la plus perfectionnée au Canada. Les appareils dont elle dispose permettent aux chercheurs de l'Université McGill et d'ailleurs d'observer des complexes macromoléculaires biologiques dans leur milieu cellulaire et à une résolution atomique. Ces appareils comprennent notamment des cryomicroscopes électroniques Titan Krios, Tecnai F20 et Tecnai G2 Spirit, un microscope électronique Tecnai 12, un

nouveau cryomicroscope FEI Helios Nanolab 660 pour la microscopie électronique à balayage à faisceau ionique ainsi qu'un système FEI CorrSight pour la microscopie corrélative et électronique. La plus récente acquisition de la plateforme est un microscope électronique Talos.

Si le candidat retenu répond aux critères d'admissibilité du Programme des chaires de recherche du Canada, il pourrait recevoir l'appui de l'Université en vue de sa nomination à une chaire de niveau 2 en biologie cellulaire, en vertu de laquelle il bénéficiera de temps réservé à la recherche dans le cadre de son poste de professeur à temps plein.

Les candidats à une chaire de niveau 2 doivent être de nouveaux chercheurs. Ils doivent également occuper un poste de professeur adjoint ou de professeur agrégé, ou posséder les qualifications nécessaires pour être nommés à ces niveaux. La candidature de personnes qui ont obtenu leur diplôme le plus avancé plus de 10 ans auparavant et ont dû interrompre leur carrière pour des raisons jugées légitimes (congé de maternité, congé parental, congé de maladie de longue durée, formation clinique, obligations familiales, etc.) sera étudiée conformément au processus décrit à la rubrique [Justification de la chaire de niveau 2](#) du site du Programme. Pour connaître les critères d'admissibilité aux chaires de recherche du Canada, visitez le <http://www.chairs-chaire.gc.ca/program-programme/nomination-mise-en-candidature-fra.aspx#s3>.

Fonctions du poste

Les candidats devront posséder une feuille de route exceptionnelle en sciences et mettre sur pied un programme de recherche indépendant et bien financé, en adéquation avec les grands axes de recherche du Département. L'Université McGill comptant un nombre sans cesse croissant de chercheurs œuvrant dans le domaine de la biologie cellulaire et structurale, le candidat choisi aura l'occasion de nouer des collaborations fructueuses et de créer des synergies dans son milieu de travail.

Il devra également s'investir dans tous les aspects de la mission académique de l'Université McGill et souscrire sans réserve aux principes d'équité, de diversité et d'inclusion, et ce, dans toutes les sphères d'activité (recherche, enseignement, supervision d'étudiants aux cycles supérieurs et participation au sein de comités universitaires et administratifs).

Compétences et formation exigées

Les candidats doivent être titulaires d'un doctorat et posséder une formation postdoctorale ou une expérience semblable en recherche.

Sont également invités à postuler les candidats qui ne répondent pas aux critères d'admissibilité du Programme des chaires de recherche du Canada pour une chaire de niveau 1 ou de niveau 2.

RENSEIGNEMENTS SUR LE POSTE

Type de poste : Poste menant à la permanence

Rang : Professeur adjoint ou agrégé

Catégorie de poste :	Poste à temps plein
Salaire :	Le salaire sera déterminé en fonction de la compétence et de l'expérience de la personne retenue.
Date limite :	Les personnes intéressées doivent soumettre leur candidature par voie électronique dans les 30 jours suivant la publication de la présente annonce.

SOUSSION DE CANDIDATURES

Les candidatures doivent être soumises par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.mcgill.ca/medicine-academic/positionsavailable>.

Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- une lettre de présentation et un *curriculum vitæ* (dans un seul et même document en format PDF);
- un énoncé décrivant le point de vue du candidat sur la recherche (si d'autres documents sont joints, ils doivent être réunis dans un seul et même fichier en format PDF); et
- le nom et les coordonnées de trois personnes pouvant fournir des références. *Dans le cas des candidats à une chaire de niveau 2 au rang de professeur adjoint qui ont obtenu leur doctorat il y a moins de trois ans, l'une de ces personnes doit être le directeur de thèse.*

Candidats internes : Les personnes de l'Université McGill souhaitant soumettre leur candidature doivent présenter un *curriculum vitæ* récent, accompagné d'un énoncé sur leurs intérêts de recherche liés à l'objet de la chaire.

ADHÉSION AUX PRINCIPES D'ÉQUITÉ ET DE DIVERSITÉ

L'Université McGill recrute en fonction du mérite et souscrit sans réserve à l'équité et à la diversité au sein de sa communauté. Elle accueille favorablement les demandes d'emploi des personnes racisées et des minorités visibles, des femmes, des personnes autochtones, des personnes en situation de handicap, des minorités ethniques, des personnes de toute orientation sexuelle et identité de genre ainsi que de toute personne possédant les aptitudes et les connaissances lui permettant de travailler en collaboration avec diverses communautés.

En outre, McGill reconnaît et prend équitablement en considération l'incidence des congés (p. ex., obligations familiales ou congés pour raisons de santé), qui peuvent entraîner des interruptions ou des

ralentissements de carrière. Les candidats sont encouragés à signaler tout congé ayant eu une incidence sur leur rendement et pouvant avoir modifié leur parcours de carrière. Ces renseignements seront pris en compte aux fins d'évaluation équitable de leur dossier.

L'Université McGill dispose d'un programme d'équité en matière d'emploi et invite les membres des groupes visés à indiquer leur appartenance à ces derniers dans leur dossier de candidature. Elle tient également à s'assurer que les personnes handicapées reçoivent un traitement équitable et puissent pleinement s'intégrer à la vie universitaire en ayant à cœur de mettre en œuvre les principes de conception universelle dans toutes les sphères d'activité de l'Université, conformément aux [politiques et procédures relatives aux aménagements](#). Les personnes handicapées qui pourraient avoir besoin de certains aménagements pour soumettre leur candidature sont invitées à communiquer en toute confidentialité avec la professeure Angela Campbell, vice-principale exécutive adjointe (équité et politiques académiques), par [courriel](#) ou par téléphone, au 514 398-1660.

Tous les candidats qualifiés sont invités à postuler. Toutefois, conformément aux exigences de l'immigration canadienne, la priorité sera accordée aux Canadiens ainsi qu'aux résidents permanents.

26-10-2018 [Date de l'affichage]